

required for the northeast British Columbia coal development project. The Canada Ports Corporation has been established to increase local port autonomy and to improve overall efficiency of the national ports system. These improvements to our transportation system will become particularly vital when world market demand recovers.

In another major Canadian industry, the Government has already acted on many recommendations of comprehensive studies of the east and west coast fisheries, in order to improve their productivity and enhance the livelihoods of fishermen and plant workers. A federal-provincial agreement was signed to revitalize the Newfoundland deep-sea fishing industry, creating a new fishing company from the assets of several which are financially troubled, and agreement in principle was negotiated with Nova Scotia for a comparable initiative in that province. Enabling legislation was passed to authorize federal involvement in the restructuring of the Atlantic fishery. The Government has also taken action to help fishermen benefit more fully from the 200 mile zone by increasing the severity of penalties for foreign fishermen who break Canada's coastal fishing laws.

In forestry, one of the country's largest employers, Government support has been extended in the form of enhanced federal forestry facilities in St. John's, Fredericton, Ste. Foy, Sault Ste. Marie and Victoria; Unemployment Insurance funds to subsidize forestry jobs when world demand for forest products softened; assistance to forestry schools; and purchases of new water bombers.

Support has been provided to assist research and development in the mining sector. The industry has been given access to facilities of the Canadian Centre for Energy and Mineral Technology, whose work has led to important breakthroughs in occupational health and safety.

In recognition of the growing number of countries which prefer to make food purchases on a state-to-state basis, a new Crown corporation, Canagrex, has been established that will help agricultural producers expand their export markets. Other new legislation affecting farmers includes the Meat Import Act, which protects both producers and consumers, and an Act which enables the Farm Credit Corporation to borrow on financial markets.

Strengthening National Institutions

The fourth government goal set forth three years ago was the strengthening of national institutions and our country's unity.

est presque terminée. Le terminal houiller procurera les installations nécessaires à l'exploitation des gisements de charbon du nord-est de la Colombie-Britannique. Et la Société canadienne des ports a été constituée pour donner une plus grande autonomie aux autorités locales chargées de l'administration des ports et accroître l'efficacité globale du réseau portuaire national. Ces améliorations de notre système de transports seront d'une importance capitale lorsque la demande reprendra sur le marché mondial.

Dans un autre secteur important de l'économie canadienne, le gouvernement a déjà donné suite à un grand nombre des recommandations formulées par les groupes d'étude des pêches sur nos côtes est et ouest, afin d'accroître la productivité des entreprises de pêche et d'améliorer la condition des pêcheurs et employés des usines de transformation du poisson. Il a par ailleurs conclu une entente avec Terre-Neuve pour ranimer la pêche hauturière de cette province grâce à la création d'une nouvelle entreprise regroupant les éléments d'actif de plusieurs compagnies de pêche en difficulté financière. Et une entente de principe négociée avec la Nouvelle-Écosse prévoit une initiative comparable pour cette province. Une loi a en outre été adoptée pour autoriser la participation du gouvernement fédéral à la restructuration des pêches de l'Atlantique. Le gouvernement est aussi intervenu pour permettre aux pêcheurs de profiter plus pleinement de l'extension à 200 milles de la zone de pêche canadienne, en augmentant la sévérité des sanctions imposées aux pêcheurs étrangers qui enfreignent les lois régissant la pêche sur nos côtes.

Dans l'industrie forestière, qui compte parmi les plus importants employeurs au pays, le gouvernement a apporté son concours de diverses manières. Il a amélioré ses installations de recherches à Saint-Jean (Terre-Neuve), Fredericton, Sainte-Foy, Sault-Sainte-Marie et Victoria. Il a puisé dans la caisse de l'assurance-chômage pour soutenir les emplois dans ce secteur lorsque la demande mondiale de produits forestiers a fléchi. Il a aidé les établissements d'enseignement des sciences forestières et il a acheté de nouveaux bombardiers d'eau.

Le gouvernement a en outre appuyé la recherche et le développement dans le secteur des mines. Et les entreprises minières se sont vu offrir l'accès aux installations du Centre canadien de la technologie des minéraux et de l'énergie, dont les travaux ont permis d'importants progrès dans le domaine de l'hygiène et de la sécurité professionnelles.

Reconnaissant par ailleurs qu'un nombre croissant de pays préfèrent effectuer leurs achats d'État à État, le gouvernement a créé une nouvelle société de la Couronne, Canagrex, qui a pour tâche d'aider les agriculteurs à étendre leurs marchés d'exportation. Parmi les autres mesures législatives intéressant les agriculteurs, citons la Loi sur l'importation de la viande, qui protège les producteurs et les consommateurs, et une loi permettant à la Société du crédit agricole de contracter des emprunts sur les marchés financiers.

Renforcer les institutions nationales

Le quatrième objectif que s'était fixé le gouvernement il y a trois ans était le renforcement des institutions et de l'unité du Canada.